**Objectif général :**

*Organiser la maintenance et superviser son équipe technique, qui se charge de l’entretien et des réparations des installations, appareillage et matériel techniques et de l’infrastructure afin s’assurer le bon état du bâtiment et de ses centres extérieurs. Le Chef du service Technique a un supérieur direct qui est le Responsable des services techniques.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités :** | **Tâches :** |
| 1. Superviser l’équipe technique de maintenance : | * Répartit et distribue le travail aux collaborateurs de l’équipe technique de maintenance en fonction des objectifs * Priorise les activités selon les travaux planifiés, la maintenance préventive et les dépannages, * Organise des réunions d’équipe, instruit et motive les collaborateurs en proposant des formations par exemple, * S’assure que les collaborateurs travaillent en sécurité et organise de manière hebdomadaire des formations relatives aux pratiques sécuritaires (crée les supports de formation et dispense des formations type ¼ d’heure sécurité) * Contrôle les tâches effectuées par son équipe et fait corriger si nécessaire, * Répond aux appels urgents et effectue l’intervention lui-même si elle requiert un niveau technique supérieur * Identifie et gère les situations conflictuelles au sein de son équipe ou entre un membre de son équipe et un membre de l’institution, * Exécute des tâches administratives concernant la gestion du personnel (planning, organisation des gardes, gestion des congés...) |
| 1. Organiser l’exécution des travaux d’entretien et de réparation techniques : | * Planifie et organise des contrôles préventifs pour constater les défectuosités et/ou les besoins d’entretien des installations techniques, * Assure le suivi des remarques levées par les organismes de contrôle, * Etablit des procédures à suivre pour ses techniciens par le biais de check list de maintenance par exemple, * Se concerte avec les collaborateurs de l’institution au sujet des travaux d’entretien et de réparation ainsi qu’au sujet des possibilités d’adaptation et/ou d’amélioration à apporter aux installations, appareillage et matériel techniques et à l’infrastructure, * Se concerte avec les services concernés, l’hygiène hospitalière, le housekeeping et le biomédical pour la réalisation de travaux planifiés * Informe les différents services concernés du suivi des travaux d’entretien et de réparations, * Contrôle et assure la conduite des installations techniques (machines frigo, groupes de ventilations, etc…) * Exécute, en collaboration avec son équipe, des réparations et des installations techniques, * Demande, si nécessaire, prix pour des pièces de rechange et/ou des nouveaux produits, commande le matériel nécessaire et assure le suivi des commandes, * Assure les contacts avec les entreprises sous-traitantes et assure le suivi de leurs travaux ainsi que le suivi des contrats, * Informe le supérieur des problèmes rencontrés, soumet une proposition de solution et l’applique après accord, * Se concerte avec le conseiller en prévention lors de la réalisation de travaux spécifiques et veille à la sécurité des chantiers, |
| 1. Effectuer des tâches administratives : | * Tient à jour les plans, les schémas d’entretien et les dossiers du bâtiment, des installations et des appareils, * Tient les registres de maintenance des installations techniques et déclenche les maintenances périodiques auprès des sociétés prestataires si nécessaire, * Contrôle les stocks de matériel et de matériaux et tient l’inventaire à jour, * Assure le suivi administratif de certains projets (réalisation de cahiers des charges, permis d’urbanisme, etc…) * Etablit des rapports d’activités pour son service et des rapports concernant le fonctionnement des installations techniques. |
| 1. Autres activités : | * Participe à différents projets concernant les aspects techniques (ex. installation de gaz, permis d’environnement, mise en place d’outils informatiques spécifiques à l’activité) * Participe aux réunions de concertation avec le service Infrastructures * Assure la coordination avec le service infrastructures lors de la mise en service d’installation et ce pendant toute la période de garantie. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères :** |  |
| 1. Connaissance et savoir-faire : | * Possède une connaissance des installations techniques et des bâtiments et connaît le fonctionnement des outils et machines ; * Possède une connaissance pratique dans les différents domaines techniques, * Possède une connaissance pratique avancée dans la spécialisation et connaît les règles et procédures de sécurité s’y rapportant, * Est habile et a une vision globale technique pour aborder et résoudre les problèmes, * Connaît les procédures internes relatives à la politique de gestion du personnel, * Période de familiarisation : environ 10 mois. |
| 1. Gestion d’équipe : | * Nombre = 1 à 20 multisite, * Possède les aptitudes sociales nécessaires à la supervision, * Possède des aptitudes en planification et organisation. |
| 1. Communication : | * Se concerte avec les services concernés au sujet des adaptations, améliorations et réparation à apporter aux installations, * Assure les contacts avec les entreprises extérieures et les fournisseurs. |
| 1. Résolution de problèmes : | * S’occupe des interventions techniques lors des installations, * Fait des propositions à son supérieur concernant certains problèmes techniques. |
| 1. Responsabilité : | * S’assure que les améliorations, adaptations et réparations apportées aux installations techniques sont de qualité et réalisées dans les délais fixés. |
| 1. Facteurs d’environnement : | * Présence limitée de bruit (< 60 dB), * Le travail sur écran (<80%) est une exigence à l’exercice de la fonction, * Contact régulier avec la saleté, les mauvaises odeurs et la poussière, * Les activités exigent de faire appel à la force ou de travailler dans une position inconfortable, * De lourdes charges doivent être déplacées, * L’exercice de la fonction requiert une position debout prolongée. |